



février 2021

Au boulot avec mon vélo de fonction

Le vélo électrique devient une véritable alternative à la voiture en solo, même pour de longues distances. C'est ainsi qu'Alric Millet parcourt 25 kilomètres pour aller au travail, (presque) tous les jours ... avec un vélo de fonction !

Ce matin, je suis venu au travail au Parcours accrobranche de Saint Etienne du Bois avec mon vélo électrique. J'habite à Aromas, à 25 kilomètres et ça m'a pris une heure. La température était de moins cinq degrés mais le froid ne me gêne pas. Il suffit de s'habiller comme il faut. Le vélo a été acheté par mon employeur. Cet achat correspond aux valeurs de l'entreprise qui s'efforce d'être le plus écoresponsable possible.



Le témoignage d'Alric

« Ce matin, je suis venu au travail à vélo électrique. J'habite à côté d'Aromas et je travaille à Saint Etienne du Bois. Ça fait 25 kilomètres à peu près. Je mets une petite heure pour venir. Par rapport à la voiture, le trajet est deux fois plus long mais si je partais de Bourg-en-Bresse, où j'habitais avant, je pense que je mettrais juste cinq à dix minutes de plus.

Ça peut être dangereux mais pour l'instant je n'ai pas eu de frayeur. Sur un vélo électrique neuf, on a des phares qui éclairent vraiment bien. J'essaie quand même de passer par des routes peu fréquentées.

Je n'utilise pas le vélo tous les jours. En fonction de la météo, je peux décider de prendre la voiture si elle est libre, par exemple pour éviter d'être trop mouillé. Après la pluie, il faut se changer. C'est compliqué et ça me freine, surtout sur le trajet aller. Mais le froid ça ne me gêne pas tant que je suis actif. Ce matin, il faisait moins cinq et il y avait de la neige mais il suffit de s'habiller comme il faut et d'essayer de forcer un petit peu.



Je travaille au Parc accrobranche de Saint Etienne du Bois. On accueille à peu près dix mille clients par an, plus cinq mille en groupes et sorties scolaires écoles quand c'est possible. On est vraiment axé sur la famille. Chacun, au sein d'une famille, peut faire de l'accrobranche dès qu'il sait marcher !

Mes trajets à vélo électriques sont assez récents. Ça date de mon déménagement l'été dernier. Ça s'est décidé parce qu'on n'a qu'une seule voiture et que c'est bien d'avoir un deuxième moyen de locomotion.

Le vélo a été acheté par mon employeur. J'ai amené ça comme un souhait. On a regardé un peu les prix, ce qu'on avait à gagner l'un et l'autre à faire cet achat via l'entreprise. Le coût n'était pas très élevé car quand on enlève la TVA, le vélo coûte 1800 euros. Après, c'est dans les valeurs de l'entreprise d'essayer d'être un peu plus responsable et intéressée aux dépenses énergétiques.

Plutôt que la contrainte d'avoir une seule voiture, ma première motivation c'est le plaisir. Le vélo a toujours fait partie de ma vie depuis l'enfance, pour aller voir des copains ou pour aller à l'école. C'est vrai qu'il y a une fatigue mais elle n'est pas désagréable finalement. Je dirais aussi que ça permet, un peu comme la marche à pied, de se vider l'esprit. La préoccupation de la planète compte aussi beaucoup. Mon objectif est de faire le moins possible de kilomètres avec ma voiture.

Pour finir, je dirais que s'il y en a qui sont tentés, il ne faut pas se retenir. Au début, c'est un petit peu dur mais un fois qu'on prend l'habitude, ça devient juste un plaisir. »

Quelques commentaires

Allez-y, laissez-vous tenter mais ne vous sentez pas obligés de faire 25 kilomètres matin et soir comme Alric. Selon plusieurs enquêtes européennes^{1 2} ceux qui vont au boulot à vélo électrique habitent en moyenne à 12 kilomètres de leur lieu de travail. Comme Alric, leur principale motivation est le bien-être physique et psychique. L'environnement et le climat sont des motifs supplémentaires de pratiquer le vélo. Toujours comme Alric, le mauvais temps ne les arrête pas tellement. En cas de forte pluie, deux tiers des cyclistes sortent quand même leur vélo. Mais à l'inverse d'Alric, la plupart des cyclistes roulent en ville et sur des routes encombrées et ils se sentent fortement insécurisés quand il n'y a pas de piste cyclable.

Bravo au Parcours Aventure de la Bresse qui met un vélo de fonction à disposition de son salarié. Quand on demande aux cyclistes ce que leur entreprise pourrait faire pour promouvoir l'usage du vélo, ils n'osent pas rêver à des vélos de fonction. Ils aimeraient surtout un coup de pouce financier pour acheter leur propre vélo. Or depuis le premier janvier la loi permet aux entreprises de verser jusqu'à 500 euros par an – sans charges sociales - aux salariés qui viennent au travail à vélo. Cette formule s'appelle le « forfait mobilités durables ». Si j'ai la chance d'en bénéficier et que j'achète un vélo électrique, il sera remboursé en quatre ans. Presque aussi bien qu'un vélo de fonction.

*Retrouvez ce témoignage sur [RCF Pays de l'Ain](#), sur [Radio B](#) et dans [Le Progrès](#)
(ce texte contient quelques changements très mineurs par rapport au contenu de l'émission)*

Notes

¹ Une enquête de 2017 en Belgique <https://www.agoria.be/fr/Utilisation-du-velo-sur-le-chemin-du-travail-enquete>

² Une enquête de 2019 en Suisse <https://www.alphil.com/freedownload.php?sku=978-2-889302-28-4>